



CLASSIQUES
GARNIER

PERRIN (Jean-François), « [Épigraphe] », *Politique du renonçant. Le dernier Rousseau*, p. 55-55

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10656-2.p.0055](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10656-2.p.0055)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Il fallait nécessairement que je disse de quel œil, si j'étais un autre, je verrais un homme tel que je suis.

J.-J. ROUSSEAU, *Du sujet et de la forme de cet écrit*¹.

Je ne conçois pas que quelqu'un n'ait jamais imaginé d'avoir auprès de soi un homme uniquement chargé de lui rendre, sans délation particulière, compte du jugement public à son égard. Les fous que les princes avaient autrefois à leur cour, suppléaient à cette fonction ; c'est sans doute ce qui fait regarder aujourd'hui comme fous ceux qui s'y hasardent.

Charles DUCLOS, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*².

1 OC. CIG. XVIII, p. 159 ; OC. Pl. I, p. 665.

2 Ch. Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, éd. Carole Dornier, Champion Classiques, 2005, p. 120. Cette réflexion est ajoutée à l'édition de 1767.